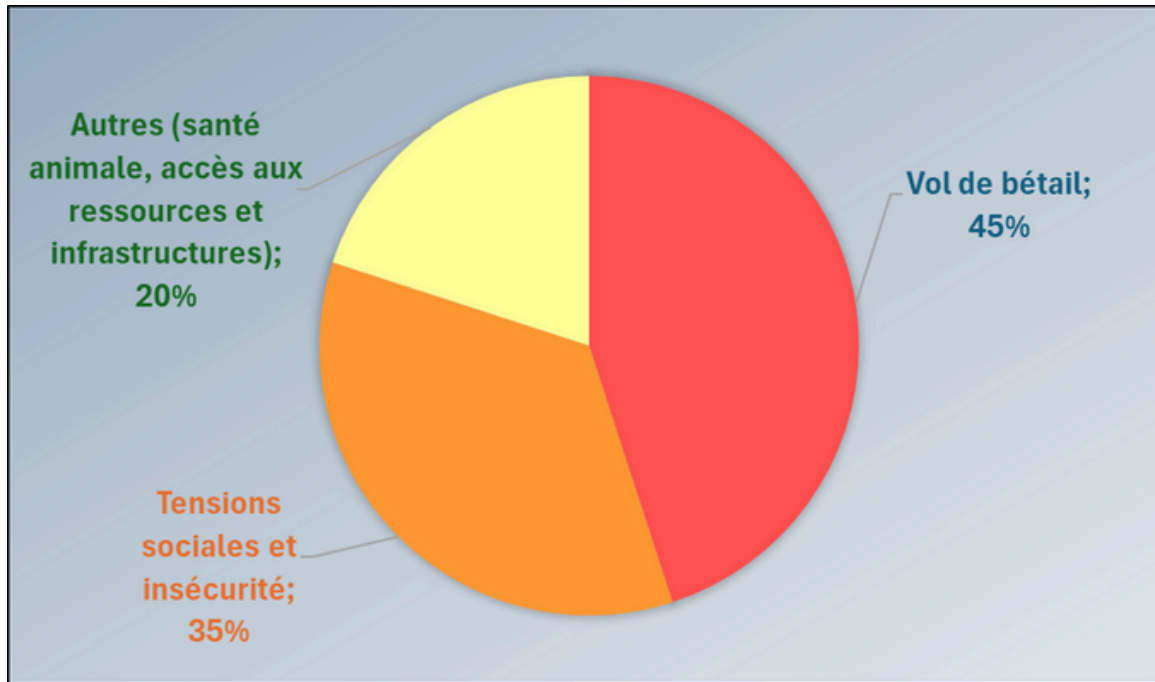


## CÔTE D'IVOIRE : Région du Bounkani

### L'ELEVAGE MOBILE MENACÉ A TEHINI



Graphique 1. Alertes principales autour de la mobilité du bétail entre janvier et août 2024 dans le département de Tehini

L'afflux massif d'éleveurs sahéliens et de leurs troupeaux, représentant plus de 100.000 bovins selon certaines sources, à la fin de l'année 2023 et au début de 2024 dans le département de Tehini (région du Bounkani), a exacerbé les tensions et les incidents entre les communautés, en particulier le long de la frontière burkinabé, qui est en proie à l'insécurité armée.

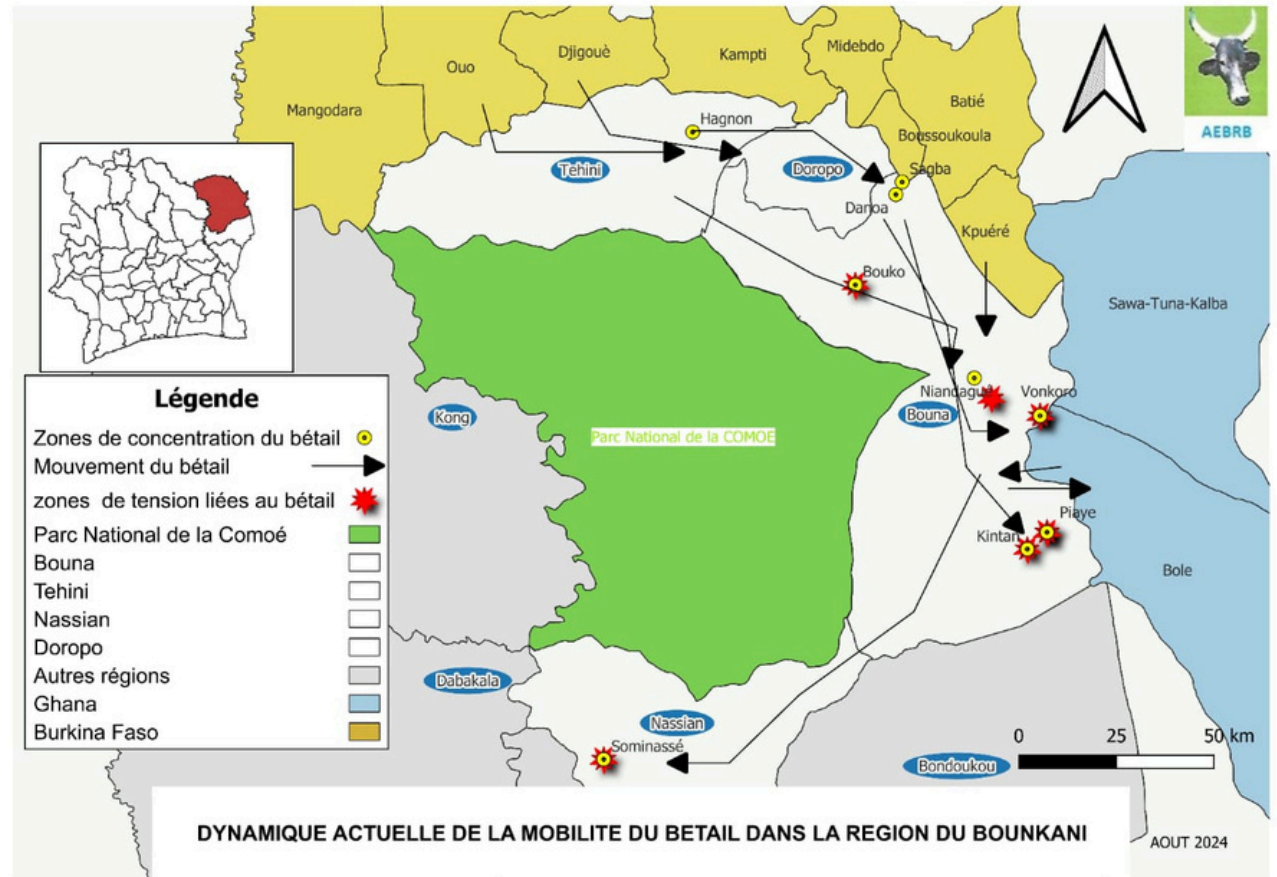
Après une relative accalmie en 2023, les vols de bétail ont de nouveau explosé, souvent impliquant plusieurs dizaines de têtes, et se distinguant par leur dimension transfrontalière ainsi que par des cas d'agressions armées. La pression excessive exercée sur les ressources naturelles a suscité plusieurs cas de violences, incluant des tentatives de déguerpissement de campements d'éleveurs par des villageois, entraînant des dégâts considérables aux niveaux de l'agriculture, du bétail, des habitations et de la population. Face à ces menaces et incidents répétés, une partie des éleveurs a fui la zone pour se réfugier plus au sud.

# NOTE D'ANALYSE TERRITORIALE AGROPASTORALE

Association des Eleveurs de Bovins de la Région du Bounkani (AEBRB)

## NOUVELLES ZONES DE TENSIONS EN PERSPECTIVE

Les éleveurs et leurs troupeaux fuyant **Téhini** se dirigent de plus en plus vers le **Sud**, notamment dans les départements de Bouna (en particulier les localités de Piaye, Kintan, Vonkoro) et de Nassian (en particulier la sous-préfecture de Sominassé). Certains ont même franchi la frontière pour se retrouver au Ghana, le long du fleuve Volta Noire. Ces nouvelles zones d'accueil, qui ne sont pas prédestinées à accueillir un nombre très important de bétail, commencent à enregistrer des incidents. **Ces nouvelles zones de concentration de bétail, susceptibles de connaître des tensions grandissantes liées à l'accès aux ressources naturelles, doivent être surveillées de près.**



Carte 1. Dynamique de la mobilité du bétail dans la région du Bounkani